
[Imprimer](#)

L'île Saint-Denis : un marché pour des travaux d'aménagement de la ZAC de l'Ecoquartier fluvial

Image

Plaine commune développement a lancé une consultation pour les travaux d'aménagement définitifs des phases 2 et 3 de la ZAC de l'Ecoquartier fluvial de L'Ile Saint-Denis (Seine-Saint-Denis).

Les travaux d'aménagement de la ZAC de l'Ecoquartier fluvial s'inscrivent dans le cadre des Jeux olympiques de Paris 2024. La programmation globale prévoit, sur 14 ha de superficie, 1 260 logements, 29 200 m² de bureaux et activités, 25 150 m² d'équipements publics et 7,3 ha d'espaces publics. Les phases 2 et 3 de l'opération accueilleront une partie du Village olympique et

paralympique (près de 2 700 athlètes et accompagnants y seront logés) puis en 2025 un quartier mixte de 300 logements (dont 90 logements locatifs sociaux et 20 logements en accession sociale à la propriété sous forme d'habitat participatif), une résidence étudiante, deux immeubles de bureaux, un hôtel, des commerces et des activités et des services, dont un pôle nautique et une Cité des arts.

Le groupement Pichet-Legendre a été retenu pour la réalisation des programmes sur ce secteur, soit 47 000 m² de surface de plancher sur six ha. La maîtrise d'œuvre est assurée par OGI (bureau d'études VRD – mandataire), HBLA (architecte paysagiste), Coup d'éclat (éclairagiste), Recovering (bureau d'études environnement). Particularité du quartier : il sera sans voiture avec des stationnements regroupés au sein d'une centrale de mobilité réalisée par Plaine commune développement.

2 lots lancés sur 4

L'aménageur a lancé une consultation pour les travaux d'aménagement définitifs (terrassement) des phases 2 et 3. Ces travaux sont décomposés en quatre lots : voiries et réseaux divers ; éclairage public/électricité ; plantations ; renaturation des berges. Le marché qui vient d'être publié ne concerne que les deux premiers lots, les deux autres sont à venir.

[Consulter l'avis](#)